

et qui étaient convoyés par 200 Anglais environ. M. de St-Luc leur a tué 110 hommes auxquels les Sauvages ont levé la chevelure, leur a fait 60 prisonniers, a détruit leurs chariots, pillé leurs marchandises, et tué les 200 bœufs ; et il n'a eu qu'un Sauvage de tué et 2 blessés.

2 août. A bord de M. Duchaffaut, commandant de la rade, 6 matelots d'un navire marchand, ont eu la cale, pour s'être laissés débaucher par le capitaine d'un autre navire marchand, et ce capitaine y a été mis aux fers sur le gaillard d'avant.

3. Un soldat des régiments est pendu, par arrêt du conseil de guerre, pour s'être révolté contre M. Hiché, fils, enseigne en second.

4. Un bas-normand est pendu à la basse-ville, par arrêt du conseil, pour avoir volé la Badeau, son hôtesse.

6. Vers le 6 août, M. le général fait casser la tête à 3 Sauvages des pays d'en haut, qui avaient tué quelques Français par trahison dans un poste. Ces 3 Sauvages ont été amenés à Montréal et livrés à M. le général par ceux même de leur nation.

Prix des denrées. Le pain blanc au quarteron se vend 8 s., le bœuf 15, le veau 20, le lard 30 et 35, la paire de souliers 12 francs, le vin 400 frs, une poule 45 s., la corde de bois à la grève 14 frs, 15 frs et même 16 ; la cire 9 frs, la livre de chandelle 40 s., l'eau-de-vie 30 frs la velte, le pain ainsi que la farine chez ceux qui en ont 20 s. 25 s. 30 s., la farine 200 et 230 frs le quart de 180 livres pesant, le blé 20 frs, 25 frs, l'avoine 8 frs, 10 frs, les pois 24 frs le minot.

13. Vers le 12 et le 15 d'août, M. Marin, à la tête de 250 tant Français et Canadiens que Sauvages, s'avancant vers le fort Lidius, y rencontre le sieur Robert Rogers à la tête de 750 Anglais ; il l'attaque,